



MASTER I Intervention et Développement Social

Formation Continue

DEIS 15

Responsables : Claire COSSEE et Charlène Charles
Gestionnaire de scolarité : Laureline DUPUY

Année Universitaire 2023-2024

D.E.I.S. promotion 14

2023 - 2024

DIPLOME D'ETAT D'INGENIERIE SOCIALE - 1^{ère} ANNEE
Master 1 I.D.S. - Intervention et Développement Social

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE 1^{ère} année :

- Dominique ARGOUD (UPEC)
- Marie Caroline ARTAUD
- Anne-Cécile BÉGOT (UPEC)
- Charlène CHARLES (UPEC)
- Claire COSSEE (UPEC)
- Laurence COSTES (UPEC)
- Cédric FRETIGNE (UPEC)
- Sébastien LACROIX (UPEC)
- Abdelaali LAOUKILI
- Elsa PAPAGEORGIOU (ENS)

UPEC	Claire COSSÉE Bureau 706 (7e étage) claire.cossee@u-pec.fr Charlène CHARLES Bureau 710 (7e étage) Charlene.charles@u-pec.fr	
Co-responsables du DEIS		
Responsable de la promotion	Claire COSSÉE, claire.cossee@u-pec.fr	
Equipe de formation continue	fc.sess-staps@u-pec.fr	01 45 17 44 92
Responsable gestion financière	Georges De Sousa, georges.de-sousa@u-pec.fr Bureau 603 (6e étage)	01 45 17 44 00
Gestionnaires de scolarité Accueil des étudiants	Laureline DUPUY Bureau 614 (6e étage) laureline.dupuy@u-pec.fr	01 45 17 44 02
Coordinatrice pédagogique du DF3	Marie Caroline ARTAUD macaga@wanadoo.fr	
ENS	Katia Lamardelle katia.lamardelle@ensparis.fr	01 40 38 67 00
Directrice		

SOMMAIRE

PRÉSENTATION DES ENSEIGNEMENTS	4
DF1 Production de connaissances	7
Outils conceptuels (UE 1 Questions sociétales I /ECUE1.1)	7
Langues, Cultures : Langages informatiques (UE 3 : Droit social, gestion, management/ ECUE 3.2)	8
Démarche de recherche (UE6 : initiation à la recherche/ECUE 6.1)	9
DF2 Conception et conduite d'actions	10
Politiques sociales (UE 2 : Connaissance du secteur professionnel / ECUE 2.1)	10
Epistémologie (UE1 : questions sociétales I / ECUE 1.2)	14
Ingénierie sociale (UE5 : conception et conduite de projet/ ECUE 5.1.)	15
Etude de terrain (UE6 : initiation à la recherche/ ECUE 6.2).....	17
Normes bibliographiques à respecter pour les travaux	22
DF 3 - Communication – Ressources humaines	23
Gestion et dynamique des Ressources Humaines (UE 3 : Droit social, gestion, management/ECUE 3.1)..	25
Information et communication (UE4 : analyse du travail et des organisations / ECUE 4.1)	26
RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS et FINANCIERS	28
Les équipes administratives et pédagogiques.....	29
ADRESSES ET PLANS DES LIEUX DE FORMATION	30

PRÉSENTATION DES ENSEIGNEMENTS

Le programme de formation vise à clarifier les rôles ou les missions des acteurs institutionnels de l'intervention sociale, autant qu'à équiper les étudiants de savoirs techniques et méthodologiques actualisés, en termes de gestion stratégique en particulier, et surtout, à les accompagner dans le développement de capacités d'analyse et de compréhension des territoires, des acteurs sociaux et des politiques publiques.

Les évolutions technologiques, les bouleversements des rapports économiques mondiaux, la résurgence des phénomènes d'exclusion, le vieillissement démographique imposent aujourd'hui de penser de façon nouvelle les modalités et les conditions de l'intervention sociale. Parallèlement, la décentralisation a renforcé les compétences propres des collectivités territoriales, y compris en confiant aux régions les appareils de formation. Dans le même temps, la déconcentration des différents ministères a transféré à ces services de nouvelles responsabilités et des pouvoirs nouveaux, notamment dans les domaines sanitaires et sociaux, et ce en lien avec les transformations des politiques sociales. Ces évolutions ont fait apparaître de nouvelles catégories d'acteurs et ont obligé les métiers traditionnels du secteur médico-social – éducatif – culturel à analyser leurs pratiques, à les modifier et à appréhender leurs fonctions professionnelles, non plus seulement au regard de leurs simples missions originelles, souvent cloisonnées, mais dans l'interdépendance de logiques transversales et partenariales.

Le **D.E.I.S.** comprend 700 heures plus 175 heures d'étude de terrain. Son architecture est fondée sur un corpus **d'unités de formation**, qui sont programmées selon des déclinaisons et des volumes variables, auxquelles s'ajoute l'étude de terrain. La dynamique pédagogique adoptée, articule trois domaines de formation :

DF1 : Production de connaissances

On trouve des enseignements visant à doter l'étudiant d'une lecture plurielle des problématiques de l'intervention sociale, lui permettant de construire sa démarche de recherche en sciences humaines et sociales dans un contexte précis. L'angle est ouvert, articulant analyse historique, sociologique ou politique de la société française, avec l'intervention de nombreux enseignants et intervenants extérieurs (conférences du soir).

DF2 : Conception et conduite d'actions

Il s'agit d'acquérir les compétences nécessaires pour exercer des fonctions d'expertise, de conseil, de conception, de développement, d'évaluation appliquée aux domaines des politiques sociales et de l'intervention sociale. Il importe que la méthodologie de projet soit abordée, dans son acception large, à savoir en intégrant la construction d'une problématique. La formation pratique, quant à elle, se déroule sous la forme d'une étude de terrain collective qui doit permettre aux étudiants de se confronter à une situation réelle de co-production. Le rapport d'étude ainsi réalisé doit servir de support à l'épreuve de certification 'Ingénierie du développement'.

DF3 : Communication et Ressources humaines

Conduire une étude, piloter un projet ou un programme d'action, procéder à une analyse de besoins, à un diagnostic, mettre en place un dispositif de veille, un observatoire... mobilisent nécessairement des ressources humaines. Ces démarches mettent en jeu de multiples acteurs référés à des systèmes organisationnels impliquant des relations de pouvoir, inscrits dans des systèmes culturels, des représentations et des conceptions de direction et d'encadrement. Elles s'inscrivent dans des dynamiques de changement articulant de façon complexe des dimensions humaines, culturelles et structurelles. Il s'agit donc d'être en mesure de diagnostiquer, d'évaluer et d'anticiper les stratégies de changement nécessaires afin que les systèmes organisationnels soient susceptibles de permettre aux acteurs d'agir de façon cohérente et pertinente dans le cadre des projets envisagés.

Déclinaison du référentiel national du DEIS

Domaine de Formation	Intitulé	Nbre d'heures	Total
DF1 Production de connaissances	Outils conceptuels d'analyse	60	300 H
	Langues, cultures, civilisations	30	
	Démarche de recherche	204	
DF2 Conception et conduite d'actions	Politiques sociales	72	420 H
	Epistémologie	66	
	Ingénierie	108	
	Etude de terrain	174	
DF3 Communication ressources humaines	Gestion et dynamique des ressources humaines	84	150 H
	Information et communication	66	
			870 H

MASTER INTERVENTION ET DEVELOPEMENT SOCIAL, parcours D.E.I.S.

La formation se déroule à raison d'une semaine par mois sur une durée de deux ans. Les étudiants inscrits en DEIS seront en même temps inscrits dans le master Intervention et Développement Social.

L'attestation d'obtention du M1 sera obtenue au début de la seconde année et le diplôme de M2 sera obtenu après la fin de la deuxième année (au mois d'octobre selon la date de soutenance du mémoire). Le DEIS est obtenu suite au jury plénier de la DRJSCS fin novembre/début décembre de la dernière année.

Horaires :

Lundi, mardi et Vendredi : 9H30-13H/14H-17H30

Mercredi et jeudi : 10h30-13H-14H00-16H30 /pause + Conférences du soir 17h30-19h30

Régulation chaque jeudi de 16h30 à 17h30

Le master I.D.S. est composé d'un certain nombre d'U. E. (Unité d'enseignement), qui correspondent aux différentes U. F. (Unités de formation) du DEIS. Autrement dit, les cours présentés dans le tableau précédent se retrouvent dans le master 1 et 2 IDS, parcours DEIS :

Master 1 I.D.S.

UE1 : questions sociétales I 9 ECTS

ECUE 1.1 outils conceptuels – 3 ECTS

Dont tronc commun (Conférences du soir)

ECUE1.2 épistémologie – 6 ECTS

UE 2 : connaissance du secteur professionnel 12 ECTS

ECUE 2.1 politiques sociales - 12 ECTS

UE 3 : Droit social, gestion, management 9 ECTS

ECUE 3.1 Gestion et dynamique des ressources humaines (ANDESI) – 3 ECTS

ECUE 3.2 Langage Informatique - 6 ECTS (= in DF1 Langues, cultures, civilisations)

UE4 : analyse du travail et des organisations 3 ECTS

ECUE 4.1 Information et communication– 3 ECTS

UE5 : conception et conduite de projet 9 ECTS

ECUE 5.1 Ingénierie sociale - 9 ECTS

UE6 : initiation à la recherche 18 ECTS

ECUE 6.1 Démarche de recherche - 9 ECTS

ECUE 6.2 Étude de terrain - 9 ECTS

M2

UE7 : questions sociétales II 6 ECTS

ECUE 7.1 outils conceptuels – 3 ECTS

Dont tronc commun

ECUE 7.2 épistémologie – 3 ECTS

UE8 : Partenariat, Réseau, Territoire 18 ECTS

ECUE 8.1 Ingénierie sociale – 6 ECTS

ECUE 8.2 Étude de terrain – 12 ECTS

UE9 : langages et outils 6 ECTS

ECUE 9.1 culture et politique européenne - 6 ECTS

UE10 : Pilotage d'organisation 12 ECTS

ECUE 10.1 Information et communication– 6 ECTS

ECUE 10.2 Gestion et dynamique des ressources humaines – 6 ECTS

Dont Enjeux financiers et budgétaires (Laurent Cambon)

(= in DF1 Lanques, cultures, civilisations)

UE11 : Mémoire de recherche 18 ECTS

ECUE 11.1 Démarche de recherche -18 ECTS

Total 870 H

DF1 Production de connaissances

Intervenants : Conférenciers invités	jeudi Amphi Fac de droit	Outils conceptuels (UE 1 Questions sociétales I /ECUE1.1) Conférences du soir
--	------------------------------------	---

Sous la responsabilité de Dominique Argoud

Objectif des enseignements

L'objectif de ces conférences est de permettre aux étudiants d'avoir accès à des cours magistraux de l'enseignement supérieur par des conférenciers experts sur diverses thématiques. Au-delà des spécificités pédagogiques et professionnelles de chacun des parcours de Master, il s'agira de créer une culture académique commune à l'ensemble des étudiants spécialisés dans le champ social et socio-éducatif.

Déroulement des enseignements

Tous les jeudis d'octobre à juin, sur le campus de la fac de droit, de 17h30 à 19h30

Vous recevrez le programme et la présentation des conférences prochainement

Modalités d'évaluation : un écrit synthétique à l'issue des conférences

Sébastien LACROIX	1 ½ journée TD	Langues, Cultures : Langages informatiques (UE 3 : Droit social, gestion, management/ ECUE 3.2)
-------------------	-------------------	--

Cet enseignement permettra aux stagiaires d'acquérir les outils nécessaires à la maîtrise de la mise en forme d'une note de recherche exploratoire ou d'un mémoire et à la soutenance orale.

L'objectif étant l'acquisition des automatismes indispensables à la création de documents longs (documents maîtres, styles, index...). Travail sur les normes en vigueur pour la présentation de mémoire. Création de diaporamas. Utilisation des tableurs.

Mais également la connaissance des aspects légaux liés à la création et la publication de documents : plagiat, droits...

Une plateforme de formation sera mise en place et alimentée régulièrement afin d'expérimenter aussi largement que possible les nouvelles formes de communication, et particulièrement les formes collaboratives d'échanges.

Modalités d'évaluation :

Les stagiaires devront rendre :

- un écrit (note de recherche exploratoire) en utilisant différentes fonctions d'un logiciel de traitement de texte
- assorti d'un diaporama de présentation qui servira de support à la soutenance de la note de recherche exploratoire.

La forme sera évaluée davantage que le « fond ». L'écrit sera à rendre pour le **01/06/2024** sur Eprel sous forme électronique. Le diaporama sera évalué dans le cadre de la soutenance de la note de recherche exploratoire et devra être envoyé sur Eprel.

Claire COSSEE Charlène CHARLES	5 J CM 5 J atelier (TD)	Démarche de recherche (UE6 : initiation à la recherche/ECUE 6.1)
---	--	---

La démarche de recherche se déroulera sur les deux années

Un des axes pivots de la formation est celui de la recherche et plus précisément de la construction en 2 ans d'un double mémoire de recherche (master et DEIS) par chaque étudiant.

Des premières intuitions à l'écriture finale d'un mémoire en sciences sociales, quelles sont les étapes incontournables de la construction d'un savoir original et pertinent ? Ce programme de méthodologie de recherche a pour objectif d'amener chacun à la production du mémoire Master/DEIS.

En 1ère année, nous définirons dans les cours, ce qu'est une recherche et les différentes sortes de recherche, nous parlerons de posture de recherche, de terrains de recherche, et des sources documentaires.

Lors des cours magistraux, on examinera, point par point, les différentes étapes de la recherche : motivations et curiosité personnelle ; recours aux savoirs existants ; tâtonnements exploratoires ; mises au point préalables à la construction de l'objet de recherche ; construction de la problématique ; fluctuation des hypothèses ; confrontation au terrain d'enquête ; maniement des concepts, etc.

Durant les travaux dirigés, les étudiants travailleront en collectif. Nous partirons de la méthode de l'autobiographie raisonnée comme support pour faciliter le choix puis l'élaboration du projet de recherche. Les étudiants de première année effectueront la recherche exploratoire afin de rédiger pour juin 2024 une note de recherche exploratoire, qui jettera les bases de leur futur mémoire (2^{ème} année).

1. Définition d'un objet : À partir d'un thème repéré, il s'agira d'effectuer les repérages bibliographiques et les enquêtes exploratoires qui permettront de construire l'objet de la recherche.
2. Élaboration d'une problématique : approches théoriques et cadrage conceptuel devront, par la confrontation avec les terrains choisis par chacun, déboucher sur la formulation d'une ou de plusieurs hypothèses.

Bibliographie

BEAUD Stéphane, WEBER Florence, *Guide de l'enquête de terrain*, La découverte, Repères, 2003.

BECKER Howard, *Les ficelles du métier, Comment conduire sa recherche en sciences sociales*, La découverte, Repères, 2002.

BERTHIER Nicole, *Les techniques d'enquête en sciences sociales. Méthode et exercices corrigés*, Paris, Armand Colin, 2006.

QUIVY Raymond, VAN CAMPENHOUDT Luc, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod, 2006.

Modalités d'évaluation : contrôle continu (participation aux TD et mise en œuvre du projet de recherche) puis production d'une note de recherche exploratoire (projet de recherche) (à rendre sur Eprel et en version papier pour le **1er juin**) et soutenance orale de cette note le **21/06/2024**.

DF2 Conception et conduite d'actions

Dominique ARGOUD Anne-Cécile BEGOT Charlène CHARLES Claire COSSEE Laurence COSTES Cédric FRETIGNE Pierrine ROBIN	10,5 J CM	Politiques sociales <u>(UE 2 : Connaissance du secteur professionnel / ECUE 2.1)</u>
---	------------------	---

Sept champs du « social » seront abordés dans le cadre de cet ECUE.

1/ Les politiques de la vieillesse : Dominique Argoud

Cet enseignement est destiné à apporter aux étudiants des connaissances fondamentales dans les secteurs des personnes âgées et des personnes en perte d'autonomie.

Il s'agira de comprendre, dans une perspective d'analyse des politiques publiques, comment ont émergé les catégories Vieillesse et Handicap dans les définitions de l'action publique, ainsi que l'activité législative dans ces domaines.

Il s'agira de comprendre quels sont les principaux acteurs et enjeux du secteur.

2/ Les politiques de santé publique : Anne-Cécile Bégot

Dans le cadre de ce cours, nous serons amenés à envisager la généalogie de la santé publique ainsi que ses différents acteurs.

Différentes lois seront analysées, et ce afin de permettre un éclairage précis de ce qu'est la santé publique.

Une partie du cours sera également consacrée à l'étude de textes portant sur des problématiques de santé publique.

3/ Les politiques de la famille : Pierrine Robin

La politique familiale française vise à créer les conditions d'un environnement favorable pour toutes les familles et à permettre à chacune de réaliser son projet de vie (congé paternité, accueil du jeune enfant, prestations sociales et familiales, etc.). Pour ce faire, elle accompagne, aide voire supplée les familles et intègre systématiquement le fait familial, ses réalités et ses intérêts aux politiques économiques, sociales et culturelles. Son champ est ainsi extrêmement étendu. Aujourd'hui, à côté de ses deux objectifs originaux qui sont de contribuer à la natalité (démographie et désir d'enfant) et d'assurer une compensation financière des charges de famille, la politique familiale poursuit également des objectifs complémentaires qui font parfois débat : la lutte contre la pauvreté, le soutien à la parentalité, l'articulation de la vie professionnelle, de la vie familiale, de la vie personnelle et de la vie sociale, le soutien spécifique aux jeunes, le soutien aux enfants et à leur développement. Mais les politiques de la famille et de l'enfance sont aujourd'hui réinterrogées par la notion même de famille et aussi de parenté et d'enfant. Que recouvrent aujourd'hui les notions de famille, d'enfant, de parenté ? On ne peut évoquer des politiques relatives à la famille sans explorer quelques formes contemporaines de familles et de parentés et à leurs perspectives. Dans le domaine de la filiation et de la parenté, les sociétés modernes connaissent de profonds bouleversements qui démultiplient la parenté en parenté biologique, parenté sociale, parenté juridique. Lieu de la filiation, la famille qui s'inscrit dans un processus d'évolution permanent (évolutions démographiques, des structures familiales, du travail des femmes), est avant tout le premier espace de socialisation de l'enfant et de respect de ses droits. Mais quelles tensions voient le jour entre les différentes formes de parenté mais aussi entre le droit à l'enfant et les droits de l'enfant ? La production de lois (ex 2002 et l'accès aux origines) ou la perspective de réviser les lois de bioéthiques ouvrent à ce propos des instances et pistes de réflexion. Ces questions seront étudiées à l'aune des récentes lois et rapports sur la famille.

4/ Les politiques d'immigration et d'intégration : Claire Cossée

Nous commencerons par aborder quelques éléments d'éclairage sur l'immigration en tant qu'objet sociologique et sur les phénomènes qui y sont liés (intégration, questions identitaires, rapports interethniques, discriminations...). Nous nous intéresserons ensuite à la façon dont l'immigration est construite comme objet des politiques publiques en France, marquées ces dernières années par une surenchère des textes autour du contrôle de l'immigration conduisant à une mise en cause profonde de la légitimité de la présence des « immigrés » ou de tous ceux qui « font figure d'étrangers » (Cossée *et al*, 2004). Nous donnerons quelques repères sur l'histoire du champ en évoquant certaines des institutions nationales successives qui ont constitué progressivement cette politique sectorielle et des grandes associations qui ont structurés ce secteur d'intervention sociale.

5/ Les politiques du handicap : Cédric Frégné

Le « handicap » est un construit social qu'il est légitime d'interroger au prisme d'une grille de lecture sociohistorique.

Quelles catégories d'analyse l'ont précédée ?

Comment cette catégorie du « handicap » s'est-elle imposée dans l'espace social ?

Qui ont été les acteurs de sa promotion et quelles finalités poursuivaient-ils ?

Par quelles séries d'opérations cognitives et pratiques sont-ils parvenus à mettre cette question sur l'agenda politique et à la rendre socialement aiguë ?

Aujourd'hui que cette catégorie du handicap fait partie de nos schèmes de perception usuels, on peut également s'interroger : que donne-t-on à voir des rapports sociaux à travers cette approche par le handicap ?

Cet enseignement a donc pour ambition de travailler sociologiquement les éléments de contexte, les politiques et les dispositifs qui font du handicap un « problème social » objet de prises en charge multiples.

- une sociogenèse de la catégorie du « handicap » : approches sociopolitiques
- le handicap : un analyseur de la question sociale ?
- insertion, intégration, inclusion, exclusion : les mots pour dire le handicap
- l'école face au handicap : séparation, intégration, inclusion ?

6/ Les politiques de l'emploi : Charlène Charles

Ce cours aborde les différents objectifs et instruments des politiques d'emploi qui se sont déployés en France depuis les années 70. Même si le travail reste encore une norme sociale prédominante, les transformations importantes qu'il connaît ces dernières années interrogent l'intervention de la puissance publique en matière d'emploi avec la montée croissante du chômage, de la précarité, de la flexibilité et du sous-emploi. Alors que les politiques d'emploi visent à améliorer le fonctionnement et à diminuer les déséquilibres du marché du travail, leur efficacité est fortement contestée. Après avoir présenté les évolutions et les nouvelles orientations de ces politiques d'emploi, nous verrons comment elles s'articulent plus largement aux politiques sociales. La lutte contre l'exclusion et le rôle des intervenants sociaux dans la mise en œuvre de dispositifs de réinsertion ciblés sur certaines catégories de bénéficiaires transforment les missions habituellement dévolues au travail social en introduisant ce que Castel nomme une « gestion du sous-emploi ».

7/ Les politiques de la ville : Laurence Costes

Cet enseignement propose une réflexion sociologique autour des relations entre les politiques de la ville, les politiques sociales et les caractéristiques de certains territoires urbains.

Après avoir rappelé les principales évolutions contemporaines de la division sociale de l'espace et la constitution de quartiers défavorisés, nous aborderons comment, dans ce contexte, s'est mise en place la politique de la ville avec pour objectifs de réduire les écarts de développement au sein des villes et d'améliorer les conditions de vie des habitants de ces quartiers. La politique de la ville passe aujourd'hui par des contrats de ville qui impliquent une diversité d'interventions sociales. Nous traiterons plus

particulièrement de ce volet social et des actions concrètes pour agir sur les situations précaires qui caractérisent souvent ces territoires. Nous interrogerons ainsi ses capacités à accompagner les populations fragilisées et à lutter contre l'exclusion.

BIBLIOGRAPHIE

1/ Les politiques de la vieillesse

- CARADEC Vincent, *La sociologie de la vieillesse et du vieillissement*, Paris, Armand Colin, coll. 128, 2008
- Les revues *Gérontologie et société*, *Documents-Cleirppa*, *Retraite et société*.

2/ Les politiques de santé publique

- BERGERON Henri, CASTEL Patrick, *Sociologie politique de la santé*, Paris, PUF, coll. « Quadrige », 2015.
- FASSIN Didier, *Faire de la santé publique*, Rennes, PUR, 2008 (2005).

3/ Les politiques de la famille

- BEC Colette, *De l'état social à l'état des droits de l'homme*, Presses universitaires de Rennes Res publica, 2007.
- COMMAILLE Jacques et al. *La politique de la famille*, Paris, La découverte, 2002.
- GOUTTENOIRE Adeline, CORPART Isabelle, *40 propositions pour adapter la protection de l'enfance et l'adoption aux réalités d'aujourd'hui* – Rapport remis à Madame Dominique Bertinotti, ministre déléguée chargée de la Famille auprès du Ministère des affaires sociales et de la santé, la découverte, 2014.
- HERITIER Françoise, *Pensée en mouvement*, Paris, Odile Jacob, 2009.
- LIEBEL Manfred, en collaboration avec Pierrine Robin et Iven Saadi, *Enfants, Droits et Citoyenneté, Faire émerger la perspective des enfants sur leurs droits*, Paris, l'Harmattan, 2010.
- MEUNIER Michelle, DINI Muguette, *Protection de l'enfance : améliorer le dispositif dans l'intérêt de l'enfant*, Rapport d'information fait au nom de la commission des affaires sociales n° 655 (2013-2014) – 25 juin, Sénat, 2014.
- PORQUERES I GENE Enric, *Défis contemporains de la parenté*, Paris, EHESS, 2009.
- ROSENCZVEIG Jean-Pierre, YOUF Dominique, CAPELIER Flore, *De nouveau droit pour les enfants ? Oui...dans l'intérêt même des adultes et de la démocratie*, Rapport remis à Madame Dominique Bertinotti, ministre déléguée chargée de la famille auprès du Ministère des affaires sociales et de la santé, Paris, La découverte, 2014.
- SERAPHIN Gilles, *Comprendre la politique familiale*, Paris, Dunod, 2014.
- THERY Irène, LEROYER Anne-Marie, *Filiation, origines, parentalité*, Paris, Odile Jacob, 2014.
- YOUF, Dominique, *Introduction à la philosophie des droits de l'enfant*, Thèse à la carte, Caen, Diffusion Septentrion, Presses universitaires du Septentrion, 2002.
- YOUF, Dominique, *Penser les droits de l'enfant*, Paris, PUF, Questions d'éthique, 2002.

4/ Les politiques d'immigration et d'intégration

- COSSÉE Claire, LADA Emmanuelle, RIGONI Isabelle, *Faire figure d'étranger : regards croisés sur la production de l'altérité*, Paris, Armand Colin, 2004.
- COSSÉE Claire et al, *Le genre au cœur des migrations*, Paris, Editions Petra, 2012.
- GUÉLAMINE Faïza, *Action sociale et immigration en France : Repères pour l'intervention*, Paris, Dunod, 2008.
- HÉRAN François, *Parlons immigration en 30 questions*, PARIS, La documentation française, 2016.
- Migreurop, *Atlas des migrants en Europe. Approche critique des politiques migratoires*. Paris, Armand Colin, 2017.
- NOIRIEL Gérard, *Etat, nation et immigration. Vers une histoire du pouvoir*, Paris, Gallimard, 2005.
- SAYAD Abdelmalek, *La double absence. Des illusions aux souffrances de l'immigré*, Paris, Seuil, 1999.

- RÉA Andrea ; TRIPIER Maryse, *Sociologie de l'immigration*, Paris, La Découverte, 2008.

5/ Les politiques du handicap

- *Actions et recherches sociales*, n°4, 1981 : « Handicaps-inadaptations »
- CASTEL Robert, *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Fayard coll. « L'espace du politique », 1995, 490p.
- EBERSOLD Serge, *L'invention du handicap : la normalisation de l'infirmes*, Paris, CTNERHI, 1992, 2^e éd. 1997, 300p.
- *Ethnologie française*, n°3, 2009 : « Handicaps. Entre discrimination et intégration ».
- FOUCAULT Michel, *Histoire de la folie à l'âge classique*, Paris, Gallimard coll. « Tel », 1976, 689p.
- FRETIGNE Cédric, *Sociologie de l'exclusion*, Paris, L'Harmattan coll. « Logiques sociales », 1999, 208p.

6/ Les politiques de l'emploi

- CASTEL Robert, *Les métamorphoses de la question sociale, une chronique du salariat*, folio essais, Gallimard, 1995.
- LALLEMENT Michel, *Le travail, une sociologie contemporaine*, folio essais, Gallimard, 2007.
- MARUANI Margaret, *Les mécomptes du chômage*, Paris, Bayard, 2002.
- MARUANI Margaret, Reynaud Emmanuèle, *Sociologie de l'emploi*, Paris, La Découverte, 2004.
- MEDA Dominique, *Le travail, Que sais-je ?* PECUE, 4^{ème} édition, août 2010.
- MULLER Martine, *Le pointage ou le placement, Histoire de l'ANPE*, Paris, L'Harmattan, 1991.
- PAUGAM Serge, *La disqualification sociale*, Paris. PECUE.

Articles :

- BEAUD Stéphane, « "Stage" ou formation ? Les enjeux d'un malentendu. Notes ethnographiques sur une mission locale de l'emploi », *Travail et Emploi*, n° 67, p. 67 à 89.
- BRESSON Maryse, Autès Michel, « L'insertion par l'économique. Une zone intermédiaire entre salariat et non travail », *Revue française des affaires sociales*, n° 3-4, 2000.
- CHAPOULIE Jean-Michel, « Le travail de terrain, l'observation des actions et des interactions et la sociologie », *Sociétés contemporaines*, n°40, 2000.
- GUITTON Christophe, « Travail et ordre social. Une étude historique et juridique des politiques d'insertion par le travail », *Travail et emploi*, n°77, 1999.
- Mauger Gérard, « Les politiques d'insertion », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol.136-137, mars 2000, pp. 5-14.

7/ Les politiques de la ville

- BACHMANN Christian, LE GUENNEC Nicole, *Violences urbaines. Ascension et chute des classes moyennes à travers cinquante ans de politique de la ville*. Ed. Albin Michel, 1996.
- BEAUD, Stéphane et PIALOUX, Michel, *Violences urbaines, violences sociales : genèse des nouvelles classes dangereuses*. Ed. Fayard, Paris, 2003
- CLERVAL, Anne, « Gentrification et droit à la ville : La lutte des classes dans l'espace urbain », *La revue des livres*. N° 005, mai-juin 2012.
- COSTES, Laurence, *Henri Lefebvre : du Droit à la ville à la sociologie de l'urbain*, Ed. Ellipses, Paris, 2009
- DONZELOT, Jacques, « Quand la ville se défait », *Revue Esprit*, n°11, Nov. 1999.
- DONZELOT, Jacques, « La ville à trois vitesses ». *Revue Esprit*, Mars-Avril, 2004.
- MAURIN, Eric, *Le ghetto français : en quête sur le séparatisme social*, Ed du Seuil, Paris, 2004
- STEBE, Jean-Marc et MARCHAL, Hervé (sous la direction de), *Traité sur la ville*, Ed. Puf, 2009.
- STEBE Jean-Marc, « La médiation sociale au coeur de la « crise urbaine », *Revue Informations Sociales*, n°170, 2/2012 (pp. 82-88)

Modalités d'évaluation :

Régime général : Une fiche de lecture parmi les différents séminaires de spécialisation.

Charlène CHARLES	1 journée CM	Épistémologie (UE1 : questions sociétales I / ECUE 1.2)
------------------	--------------	--

Le « travail social », catégorie scientifique et institutionnelle incontournable, reste encore aujourd’hui l’objet de vives controverses quant à sa délimitation. Il s’agit ainsi dans ce cours d’épistémologie de porter un regard général sur les travaux en sciences sociales qui se sont intéressés au « travail social », afin de distinguer différents courants. En retraçant les débats des dernières décennies, le cours se propose de revenir sur la manière dont les multiples usages de ce terme et la question du périmètre des professions sociales structurent en partie le champ des recherches académiques et professionnelles. Nous verrons dans un premier temps comment l’essor du terme « travail social » entre pouvoirs publics et travaux scientifiques contribue à créer le secteur social. Puis nous aborderons comment l’émergence de la notion d’intervention sociale transforme les travaux sur le travail social entre intervention sociologique, professionnelle ou recherche académique.

BIBLIOGRAPHIE

AVENEL, Cyprien et DUVOUX, Nicolas (dir), « Le travail social entre pouvoir discrétionnaire et pouvoir d’agir », *Revue française des Affaires sociales*, n°2, 2020.

DARTIGUENAVE, Jean-Yves, *Pour une sociologie du travail social*, PUR, 2010.

DUCHAMP, Michel, BOUQUET, Brigitte et DROUARD, Hervé, *La recherche en travail social*. Centurion, 1989.

GASPAR, Jean-François & FOUCART, Jean, « Recherche et travail social : enjeux scientifiques et académiques, pratiques et professionnels. Quête de légitimité et concurrences », *Pensée plurielle*, 30-31(2), 2012, 11-23. <https://doi.org/10.3917/pp.030.0009>

Modalités d'évaluation : Exposé lors de la soutenance de la note de recherche exploratoire.

Clément GEROME	3,5 J CM 3,5 J TD	Ingénierie sociale (UE5 : conception et conduite de projet/ ECUE 5.1.)
----------------	----------------------	---

Cette ECUE a pour objectif de transmettre les connaissances et les compétences nécessaires pour mener à bien les missions et fonctions regroupées sous les appellations d'« ingénierie sociale » et « d'expertise sociale ».

La première séance reviendra sur l'émergence et les significations des notions d'ingénieur et d'ingénierie social, en lien avec la complexification des politiques sociales et les mutations des métiers du travail et de l'intervention sociale. Les séances suivantes s'articuleront autour de quatre grands domaines de compétences définis en lien avec le référentiel professionnel du DEIS ; la conception et l'animation de projets ; les démarches d'analyse de besoins et de diagnostic ; les évaluations.

Tout au long des séances, il s'agira d'aborder différentes postures de l'ingénieur social (expert, consultants, « développeurs », « évaluateurs », etc.), dont le point commun est leur positionnement à l'intersection entre différents types d'acteurs (usagers, intervenants sociaux, fonctionnaires, élus locaux, dirigeants associatifs, etc.). Nous nous appuierons collectivement sur des mises en situation professionnelle, à partir d'exemple de terrain (réponse à des appels à projet, élaboration de cahiers des charges, de projet pédagogique, mise en œuvre d'un dispositif d'évaluation). L'appropriation de ces démarches s'effectuera également à partir de l'analyse situations professionnelles réelles, apportées par les formateurs et les stagiaires.

La finalité des séances est double :

- Apporter des connaissances et un regard analytique en s'appuyant sur des textes académiques et la littérature grise sur les politiques sociales ;
- Développer de nouvelles postures, méthodes et compétences pour mener à bien les missions d'ingénierie sociale.

Bibliographie :

- Adam-Ledunois S., Mansuy R., Outil de gestion public à visée collaborative : un mythe ? Le cas du diagnostic territorial partagé, *Gestion et management public*, 2019/1, n°3.
- Boltansky L., Chapiello E. (1999), *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard.
- Boutinet J-P. (2007), *Anthropologie du projet*, Paris, PUF.
- Boutinet J-P. (2021), *Psychologie des conduites de projet*, Paris, Presses universitaires de France.
- Chopart J-N. (2000), *Les mutations du travail social. Dynamiques d'un champ professionnel*, Dunod.
- Didier, E., & Bruno, I. (2013). *Benchmarking. L'État sous pression statistique*. Paris : La Découverte.
- Gacoin D. (2010), *Guide de l'évaluation en action sociale et médico-sociale*, Paris, Dunod.
- Gacoin D. (2010), *Conduire des projets en action sociale*, Paris, Dunod.
- Garel G. (2011), *Le management de projet*, Paris, La découverte.
- Guéry H., Maurin L., Les enjeux de l'observation sociale locale, *Informations sociales*, 2013/5, n°179.
- Herreros G. (2002), *Pour une sociologie d'intervention*, Érès, 2002
- Ion J. (2009), « Travailleurs sociaux, intervenants sociaux : quelle identité de métier ? », *Informations sociales*, n°152
- Lafore R. (2009), « Le travail social à l'épreuve d'un environnement institutionnel en recomposition », *Informations sociales*, n°152.

Lascoumes, P. et Le Galès, P. (2012). *Sociologie de l'action publique*. Paris, Armand Colin (2ème éd.).

Penven A. (2013), *L'ingénierie sociale. Expertise collective et transformation sociale*, Toulouse, ERES.

Paturel D. ? Simon A., Projet de développement des territoire et participation des habitants : le diagnostic partagé, outil méthodologique via l'intermédiation sociale, *Pensée Plurielle*, 2011/3, n°28.

Vidal-Naquet P-A., Quels changement dans les politiques sociales aujourd'hui ? Le projet entre injonction et inconditionnalité, *La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation*, 2009/3, n°47.

Perret, B. (2008), *L'évaluation des politiques publiques*, La Découverte.

Modalités d'évaluation : Diagnostic, projet, évaluation : un document sera construit à partir d'une situation professionnelle, identifiant une situation problème, qui donnera lieu à l'élaboration d'un projet, puis d'un cadre d'évaluation + une note orale

Claire COSSEE Formatrice ENS Clément Gérôme	5 J atelier 14 J autonomie	Étude de terrain (UE6 : initiation à la recherche/ ECUE 6.2)
---	----------------------------------	---

Sous la responsabilité de Claire COSSEE

- Caractéristiques de l'étude terrain collective :

- Elle concerne tous les champs : éducatif, social, médico-social, judiciaire, sociopolitique, etc.
- Elle est située sur le terrain d'intervention des organismes qui en ont fait la demande (associations, services publics, établissements publics ou privés, administrations, municipalités, etc.)
- Elle recherche des éléments de compréhension et/ou de mesures susceptibles d'orienter l'action

On trouvera parmi les différents objets possibles :

- L'étude d'un ou de plusieurs aspects de la question sociale appliquée à un territoire et/ou à une population (lien social, mobilisation, participation des usagers, bénévolat, problématiques liées aux catégories d'intervention ; handicaps, insertion, addictions, échecs scolaires, logement, transports, délinquance, etc.)
- L'analyse organisationnelle, institutionnelle, stratégique...
- Un diagnostic territorial ou une étude de milieu dans des perspectives de développements.
- L'évaluation d'un dispositif, à condition qu'elle ne couvre pas une évaluation interne d'un établissement au sens de la loi 2002-2).

Elle peut prendre la forme d'une recherche appliquée, d'une enquête participative, d'une recherche-action...

Les recherches pourront, si la commande l'exprime, déboucher sur des avis, conseils, préconisations.

● Procédure

1) La formulation de la demande de l'organisme commanditaire.

Elle doit être ébauchée un mois au minimum avant le début des sessions de formation (vacances exclues) par une lettre accompagnée d'un argumentaire et des éléments de présentation du terrain. Ce qui suppose des processus d'investigation et de démarchage préalables de la part des enseignants engagés dans le cursus. Une commission examinera les propositions.

2) Définition de la commande

Pour préciser son objet, la demande est approfondie et délimitée par le ou les représentants de l'institution demandeuse et ceux du dispositif DEIS (l'UPEC, ENS, ANDESI) et en particulier les directeurs des études terrains.

Elle se concrétise par une lettre de mission adressée au département SESS de UPEC et est entérinée par le directeur du DEIS.

3) Contractualisation

Constitution d'un cahier des charges accepté par chaque organisme commanditaire, le dispositif DEIS et les étudiants de chaque groupe.

Ce cahier des charges comporte en particulier :

- l'objet de l'étude
- le ou les lieux de la recherche
- les conditions d'accès : horaires, documents, contacts avec le personnel
- le calendrier
- des modalités de régulation (en cas de déplacement du questionnement initial, de divergences entre les parties, par exemple)
- les conditions de confidentialité, de restitution, de communication et de publication s'il y a lieu.
- la prise en charge des fournitures par l'organisme commanditaire des frais de fonctionnement (papier, photocopie, téléphone), des déplacements, etc., nécessaires à l'étude.
- les signatures des contractants : représentant(s) de(s) organisme(s) commanditaire(s), de l'Université Paris Est Créteil avec le responsable du dispositif et le directeur de recherche, des étudiants.

* il est à noter que la responsabilité personnelle du directeur de l'étude n'est pas engagée

- **Modalités pédagogiques**

- La formation de 175h est répartie sur 25 journées de 7 heures en tout. Elle comprend des enseignements généraux, des séquences d'encadrement collectif d'ateliers, l'enquête de terrain et le déroulement des épreuves.
- Pour mener les études de terrain, les étudiants seront répartis en atelier de 3 à 5 personnes encadrées par un directeur d'étude. Les sujets de recherche correspondant aux commandes des institutions seront exposés aux étudiants en début de session. Leur répartition dans les différents ateliers sera effectuée par les directeurs d'étude en fonction des choix préférentiels (1^{er} ou 2^{ème} choix) des étudiants.
- Les enseignements généraux sont essentiellement destinés aux rappels méthodologiques. Ils s'adressent à l'ensemble de la promotion et, si besoin, à un ou plusieurs ateliers au cours des recherches.
- Les directions d'études (11 journées) s'effectuent selon un rythme qui pourra être réaménagé par chaque directeur d'étude en fonction de la progression des travaux des étudiants. Elles comprennent les temps de présentation de la formation et des sujets de recherches, la constitution des ateliers, la contractualisation de l'étude avec l'organisme commanditaire, les séquences d'encadrement et enfin, la préparation à la soutenance orale et individualisée des travaux.

Le document rédigé collectivement et comportant de 30 à 35 pages (tolérance maximum à 45 pages) hors annexes sera corrigé par un jury composé de 3 personnes (dont une désignée par la Direction Régionale de la jeunesse, des sports et de la Cohésion Sociale, une par chaque centre de formation ou Université, et le guidant de l'étude).

La note sera collective.

L'oral se fera en présence de tous les membres du groupe ; chacun devra exposer un point du dossier en 5 minutes, le groupe disposera collectivement en plus de 10 minutes, puis répondra ensuite aux interrogations des membres du jury pendant de nouveau 10 minutes par candidat. La note d'oral est individuelle et compte pour la moitié de la note terminale.

Remise du rapport de l'étude de terrain : octobre 2024

Jury : mi-novembre 2024

Vous trouverez page suivante le protocole, ainsi que des modèles pour la page de garde et la quatrième de couverture du mémoire de l'étude de terrain.

Evaluation : écrit intermédiaire et soutenance le 21 février 2024 et le 19 juin 2024.

Préalable :

Selon la circulaire DGAS/SD4A n° 2006-379 du 1^{er} septembre 2006, la préparation au diplôme d'Etat d'ingénierie sociale (DEIS) doit prendre en compte les nouveaux besoins de compétences dans le secteur de l'intervention sociale et favoriser les rapprochements entre haut niveau de connaissances professionnelles et haut niveau de connaissances scientifiques dans le cadre du nouveau schéma licence/master/doctorat (LMD).

Dans cet esprit, la formation pratique intitulée « Etude terrain » inscrite pour une durée de 175 h (5 semaines) au DF2 « conception et conduite d'actions » a été conçue comme une démarche de coproduction entre les étudiants répartis en groupes et des organismes des secteurs sociaux et éducatifs intéressés par une investigation analytique de leur domaine d'action. Ainsi, la réalisation d'un rapport d'étude collectif sert de support à l'épreuve de certification « ingénierie de développement ».

A ce titre, rappelons que la mission de l'université est bien d'éclairer l'action par l'analyse, en charge d'y apporter plus de discernement et de clairvoyance. C'est tout l'enjeu des formations supérieures en travail social (DEIS et ISE) qu'elle met en œuvre, en association avec ses partenaires professionnels (Andesi, ENS, etc)

- Les démarches dites « études de terrain » entendues comme démarche de recherche appliquée aux terrains, visent tout à la fois l'élaboration de connaissances scientifiques confrontées à l'objet même de l'action tandis que la conduite réfléchie de la pratique permet l'émergence d'un authentique savoir professionnel. C'est à cette condition que la coproduction entre les étudiants en formation et les professionnels des organismes commanditaires sera véritablement fructueuse.
- La culture, comme les savoir-faire professionnels, se dégagent ainsi, pour nous, d'un va et vient permanent entre ces trois moments distincts et indissociables, de la connaissance (l'interprétation scientifique), de l'action (mise en œuvre d'objectifs) et du savoir (acquis de l'expérience) d'un cheminement dialectique où recherche, théorie et pratique se façonnent réciproquement dans le jeu constant de l'interprétation
- A ce titre également, la démarche de coproduction doit respecter les objectifs de l'étude de terrain qui restent d'abord essentiellement pédagogiques et didactiques pour le groupe en formation ; les études ainsi réalisées ayant statut consultatif, n'ayant à se confondre ni avec des fonctions évaluatives, et encore moins d'audit opérationnel.
- Ainsi, la commande une fois négociée, ajustée, approfondie ou limitée par les deux partenaires, le choix de la méthode, les partis pris et les précautions épistémologiques, la discursivité parfois nécessaire à la construction de l'objet d'étude, restent de l'entière responsabilité scientifique de l'Université, en préalable de l'opérationnalité visée par ailleurs et qui appartient clairement aux instances politiques des commanditaires.

EPREUVE INGENIERIE DE DEVELOPPEMENT (DF 2) - DEIS

TITRE

Rapport présenté par :

Date de soutenance :

NOMS et PRENOMS	Date du jury :
EPREUVE INGENIERIE DE DEVELOPPEMENT D.E.I.S	
Titre :	
Résumé	
Nombre de pages	Annexes
Centre de formation : Université Paris-Est Créteil UFR des Sciences de l'Éducation et Sciences Sociales ANDESI - ENS	

Normes bibliographiques à respecter pour les travaux

(Note de recherche, rapport d'étude de terrain, mémoire)

Pour un ouvrage, la référence s'écrira : NOM DE L'AUTEUR Prénom, *Titre* [en italique], Ville, éditeur, année, nombre de pages.

BEAUD Stéphane, PIALOUX Michel, *Violences urbaines, violence sociale. Genèse des nouvelles classes dangereuses*, Paris, Fayard, 2003, 426 p.

Pour un **ouvrage collectif** : Ajouter (dir.) après le nom de l'auteur (s'il s'agit d'un ouvrage en anglais, remplacer dir. Par *ed.* ou *eds.*).

BOURDIEU Pierre (dir.), *La misère du monde*, Paris, Seuil, 1993, 956 p.

Dans les deux cas, il est possible de mettre la date après le prénom.

Pour un chapitre d'un ouvrage collectif : NOM DE L'AUTEUR Prénom, « Titre du chapitre » [entre guillemets], *in* [en italique] Nom de l'auteur Prénom (dir.), *Titre de l'ouvrage* [en italique], Ville, éditeur, année, p. n° 1re page-n° dernière page.

MILLET Matthias, THIN Daniel, « L'école au cœur de la question sociale. Entre altération des solidarités sociales et nouvelles affectations institutionnelles », *in* Paugam Serge (dir.), *Repenser la solidarité. L'apport des sciences sociales*, Paris, PUF, 2007, p. 687-703.

Pour un article de revue : C'est le *nom de la revue* qui est en italique (le titre de l'article étant entre guillemets) :

GEAY Bertrand, « La déscolarisation en France : l'invention d'un problème social ? », *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs*, n° 2, 2003, p. 21-42.

Pour une page de site internet : Attention, les articles de certaines revues sont disponibles sur internet sous format pdf mais il faut les citer comme s'ils avaient été consultés en version papier. Lorsqu'ils sont exclusivement en ligne, mettre l'adresse complète de la page (et non du site) entre les signes < et >.

MUCCHIELLI Laurent, « Entre politique sécuritaire et délinquance d'exclusion : le malaise de la prévention spécialisée », *Socio-logos*, n° 2, 2007. En ligne : <<http://socio-logos.revues.org/document79.html>>, Consulté le 12 mars 2010.

Quand les informations sur l'auteur et/ou la date du texte sont absentes :

Anonyme, « La pauvreté augmente à nouveau », *Observatoire des inégalités*, , sans date. En ligne : <http://www.inegalites.fr/spip.php?article1216&id_mot=30>, consulté le 12 mars 2010.

DF 3 - Communication – Ressources humaines

(150 heures)

Sous la responsabilité de Marie Caroline Artaud

La majeure partie de ces cours sont assurés dans leurs locaux par des formateurs extérieurs

De profondes transformations ont marqué les organisations de l'action sociale au cours des dernières décennies. L'ensemble des réformes s'est attaché à réorganiser le fonctionnement des institutions du secteur, impactant par-là leurs modalités de gestion (référence au modèle privé, territorialisation...), les relations entre les structures (regroupements, logique du contrat, partenariats...), ainsi que les actions et les pratiques (évaluation, reporting, prospective...). Actuellement encore, leur capacité d'ouverture, leur inscription dans une dimension territoriale, la professionnalisation et le développement de nouvelles compétences des différents acteurs ..., constituent des enjeux déterminants.

L'élaboration et la conduite de projets impliquent de nouvelles compétences techniques et méthodologiques de la part des cadres pour être de véritables « cadres développeurs », mais le développement de nouvelles actions nécessite, pour se concrétiser, des compétences en matière d'encadrement et de management.

Conduire une étude, piloter un projet ou un programme d'action, gérer une organisation, ou encore opérer un changement organisationnel destiné à mettre en place de nouvelles formes d'actions collectives, mobilisent nécessairement des ressources humaines et mettent en jeu de multiples acteurs. En outre, la dimension financière est évidemment à prendre en compte dans toute action d'innovation, de développement et de management de projet.

Les méthodes pédagogiques de l'ensemble du DF3

- Exposés didactiques et échanges avec les participants
- Réflexions sur des exemples concrets de situations professionnelles analysées à la lumière des modèles théoriques et outils d'analyse
- Lectures commentées d'extraits et de textes théoriques
- Études de cas (avec des degrés différents de difficultés) visant l'appropriation des concepts et des outils
- Travaux en groupe à partir d'études de cas et de simulations professionnelles

Bibliographie

- AMADO Gilles, GUITTET André, *Dynamique des communications dans les groupes*, Armand Colin, 1993
- ANZIEU Didier, *La dynamique des groupes restreints*, PECUE, 1979
- BERNOUX Philippe, *La sociologie des organisations*, Le Seuil, 1985.
- BIGOURDAN Bruno, TCHERKACHINE Didier, *Evaluer et Optimiser le projet associatif*, Editions Juris Associations, 2004.
- BRETON Philippe, *Eloge de la parole*, La Découverte, Paris, 2003.
- CROZIER Michel, FRIEDBERG Erhard, *L'acteur et le système*, Le Seuil, 1977.
- DE GAULEJAC Vincent, *Névrose de classe*, 1987
- DUBAR Claude, *Socialisation et identités professionnelles*, Armand Colin, 1992.
- DUBOST Jean, *L'intervention psychosociologique*, PECUE, 197
- ENRIQUEZ Eugène, *L'organisation en analyse*, PECUE, 1992.
- FOUURIAT Michel, *Sociologie des organisations*, Pearson Education, 2ème édition, 2007.

- HUMBERT Chantal (sous la dir.), *Institutions et organisations de l'action sociale. Crises, changements, innovations*, l'Harmattan, 2003
- LAVILLE Jean-Louis et SAINSAULIEU Renaud, *Sociologie de l'association*, Desclée de Brouwer, 1997.
- MORIN Edgar, *Introduction à la pensée complexe*, Paris ESF, 1991.
- PALMADE Guy, *Réunions et formation*, L'Harmattan, 2007
- PALMADE Guy, *La préparation des décisions ; L'étude de problèmes*, L'Harmattan, 2008
- ROGERS Carl R., *Les groupes de rencontres*, Dunod, Paris, 1996.
- ROUCHY Jean-Claude, *Institution et changement*, Erès, 2004
- SAINSAULIEU Renaud, *L'identité au travail*, Presse de la FNSP, 1977, réed 1995.
- WINKIN Yves (présentation), *La nouvelle communication*, Seuil, Paris, 1981.
- WOLTON Dominique, *Penser la communication*, Flammarion, Paris, 1997.

Revue *CONNEXIONS* :

Association 1901 et économie sociale, cent ans après, N°77, 2003

Différences culturelles, intégration et laïcité, N°83, 2005

Management et contrôle social, N° 91, 2009

Soumission ou résistance aux systèmes d'emprise, N° 95, 2011

Processus de décision entre rationalité et rationalisation, Numéro 101, 2014

- Guide du budget de l'UNIOPSS

- Analyse et gestion financières Editions ENSP

Modalités d'évaluation du DF 3 (DEIS) :

L'évaluation est globale et concerne l'ensemble du Domaine de Formation 3.

Conformément aux textes réglementaires, elle consistera principalement en un article de 10 000 à 12 000 signes, relatif à l'une des quatre compétences du domaine (fin de 2^e année) :

- évaluer mobiliser les ressources nécessaires pour conduire un projet, pour susciter le changement, pour favoriser la transmission des savoirs professionnels
- promouvoir des processus formatifs pour développer les compétences individuelles et collectives
- coordonner, animer et réguler des collectifs de travail
- assurer la communication et l'information pour l'efficacité des actions et la diffusion des connaissances

Cet article sera envisagé par rapport à l'enjeu actuel de lisibilité de l'activité des travailleurs sociaux et à la capacité à penser et à écrire son expérience afin de pouvoir communiquer les connaissances acquises à un public professionnel large.

En ce sens, l'écriture de cet article nous paraît être un élément essentiel du positionnement professionnel du cadre du travail social issu du DEIS. L'appropriation de la démarche et des techniques d'écriture est un des objectifs du module communication, elle fera l'objet d'un accompagnement transversal.

Abdelaali LAOUKILI	1,5	J	Gestion et dynamique des Ressources Humaines (UE 3 : Droit social, gestion, management/ECUE 3.1)
	CM		
	1,5	J	
	TD		

La compréhension des fonctionnements réels des organisations est un élément primordial dans la démarche de conduite de projet, dans la perspective de susciter le changement, etc., afin de mobiliser les ressources nécessaires et appropriées aux actions menées.

Il s'agit donc d'être en mesure de comprendre les comportements individuels et collectifs dans les organisations, c'est-à-dire la façon dont les individus coopèrent.

Pour ce faire, nous présenterons les fondements théoriques de la psychosociologie des organisations et les modalités de constitution de ce champ disciplinaire en insistant sur la dimension empirique de cette discipline.

1) Les modèles d'organisation et leurs évolutions

- L'émergence d'un savoir sur les organisations
- Les fondements théoriques de la psychosociologie des organisations et les modalités de constitution de ce champ disciplinaire
- Présentation des travaux pionniers
- Les approches françaises : analyse stratégique, analyse culturelle, analyse psychosociologique...

2) Les organisations du social : le secteur associatif et le secteur public

- Typologie des structures d'organisation
- Typologie et méthodes de gestion des ressources humaines

3) Ingénierie sociale et diagnostic organisationnel

- Des grilles de lecture possibles
- Pédagogie par ateliers qui vise à mettre à l'épreuve les grilles de lecture présentées à partir d'exemples.

4) La problématique du changement organisationnel

- Réflexions sur le concept de changement organisationnel
- La psychosociologie et la sociologie clinique et l'approche du changement
- Les mécanismes à l'œuvre dans les organisations
- Crises et résistances
- L'accompagnement du changement dans organisations

Modalités d'évaluation : contrôle continu (une note orale) + rédaction d'un article en M2 (modalité d'évaluation en commun pour le cours de Marie Caroline Artaud).

Marie Caroline ARTAUD	2 J CM 2 J TD	Information et communication <u>(UE4 : analyse du travail et des organisations / ECUE 4.1)</u>
-----------------------	------------------	--

En tant que discipline explorant le lien entre le sujet et le social, la psychosociologie cherche, entre autres, à soutenir la compréhension de la complexité des situations de travail que les professionnels vivent (ou seront amenés à vivre) dans le cadre de leur activité. Aujourd'hui, les acteurs sociaux sont invités à concevoir leur travail dans des modalités de projet et dans une dynamique de réseau visant à concilier les niveaux locaux, intermédiaires et globaux des actions en cohérence avec les besoins des usagers compris dans leur particularité. Ils sont ainsi confrontés à une complexification des situations de travail qui, outre la diversité des besoins, est alimentée par la multiplicité des interlocuteurs et des configurations collaboratives.

Par conséquent, les modalités de communication évoluent. La mobilisation des équipes autour du changement, leur implication dans les projets, la transmission des connaissances, le développement des compétences, la construction de modalités coopératives constituent des situations d'interaction subtiles. Toute personne amenée à animer des équipes de travail, (cadres, directeurs, chefs de projets, chargés de missions, intervenants...) se trouve là face à une tâche délicate, parfois difficile.

La compréhension des processus de communication s'avère décisive pour gagner en autonomie dans l'analyse des situations de travail et l'utilisation adéquate des différentes modalités de communication dans le but de favoriser les collaborations. Par ailleurs, en contexte de changement, certains phénomènes propres à la vie des groupes, décadrés de leur système de référence, peuvent se dévoiler sous des formes qui restent parfois énigmatiques aux acteurs eux-mêmes (conflictualité, défiance, stress, solitude, comportements pervers). Il est important alors que les responsables d'équipe, de projet, de structures, puissent approcher ces phénomènes autrement que sous le seul angle organisationnel.

Ce module se centre sur la compréhension des dimensions groupales et interpersonnelles de la vie des organisations ainsi que sur la question du travail et de la collaboration. Il devra permettre aux étudiants d'appréhender et de problématiser les enjeux de leurs fonctions futures, principalement en matière de mobilisation et de coordination des ressources humaines, d'analyse des situations de travail, de pratiques d'encadrement. Enfin, il s'agira pour eux de s'interroger sur leur implication dans leur activité et dans les groupes (reconnaissance, appartenance, construction identitaire...)

Partant des concepts clés de la psychosociologie (le groupe restreint, la clinique, la complexité, l'implication, l'altérité...), les thèmes suivants seront abordés :

- Les logiques groupales :

Dynamiques propres, fonctionnements informels, processus inconscients.

Les dimensions institutionnelles et organisationnelles des structures de travail

L'autorité et le pouvoir. Le management et le leadership. Les Risques Psychosociaux

- Les postures d'animation et d'intervention :

L'implication, le transfert, la subjectivité, l'altérité, les représentations,

- La communication :

Processus et réseaux.

L'écoute, l'entretien, la réunion.

Le travail et la collaboration :

L'activité

La logique compétence

L'innovation

Modalités d'évaluation : contrôle continu (fiche-lecture + 1 note orale)

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS et FINANCIERS (Bâtiment pyramide)

Accueil des étudiants – Scolarité du DEIS - bureau 614 – Laureline Dupuy :

	MATIN	APRES MIDI
LUNDI	9H – 12H30	14H00 – 16H30
MARDI	9H – 12H30	14H00 – 16H
MERCREDI	fermé	fermé
JEUDI	9H – 12H30	14H00 – 16H30
VENDREDI	9H – 12H30	14H00 – 16H30

Equipe de Formation continue :

	MATIN	APRES MIDI
LUNDI	9H00 – 12H30	14H00 – 17H
MARDI	9H00 – 12H30	14H00 – 17H
MERCREDI	9H00 – 12H30	14H00 – 17H
JEUDI	9H00 – 12H30	14H00 – 17H
VENDREDI	9H00 – 12H30	14H00 – 17H

Bibliothèque Universitaire (au CMC, 61 avenue du Général de Gaulle – Métro Créteil Université)

Horaires : **Lundi au vendredi** : de 8h30 à 20h00 -

Samedi : 8h30 – 17H

Documentation de l'UFR SESS – salle 604 – Roseline Ratsimbazafy

roseline.ratsimbazafy@u-pec.fr - 01 45 17 44 13

Ouvert du lundi, mardi et mercredi de 13H10 à 17H00 puis les jeudis toute la journée de 8H50 à 12H et de 12H45 à 17H. **FERMÉ les vendredis.**

Vous pourrez consulter les travaux d'étudiants **UNIQUEMENT SUR PLACE.**

Salle informatique en libre-service au 2^{ème} étage site Pyramide - salle B214 de 9h00 à 18h00.

Déroulement de la Formation

Tout désistement ou arrêt de la formation devra être signalé, par écrit, à la scolarité et au service financier. En cas de non-respect de cette procédure d'arrêt (courrier le notifiant), **l'ensemble de la somme sera du.** De même, **les changements de situations ou de coordonnées devront être signalés par écrit** à la scolarité. En cas d'impossibilité de vous présenter aux cours dispensés, vous devez **prévenir la scolarité** qui se chargera de prévenir l'enseignant concerné. Il vous sera délivré des attestations de présence mensuelle, **à votre charge** de les transmettre à votre employeur. Si vous avez des formulaires particuliers à remplir, merci de nous en informer et de les fournir à **l'équipe de formation continue** ou à **Mme DUPUY, bureau 614.** Dans le cas d'un financement individuel, il vous sera demandé 30% du montant total de l'année de formation, **à chaque début** d'année de formation.

Délivrance des attestations définitives et les diplômes

Les attestations définitives de réussite sont établies à l'issue de la formation. Ils peuvent être retirés ou envoyés en RECOMMANDE AVEC AR. Il ne sera procédé à **aucune délivrance de DUPLICATA** en cas de perte. De plus, l'envoi du diplôme est assujéti à l'aval du Service Financier. **Toute formation non soldée bloquera cet envoi.**

Les équipes administratives et pédagogiques

Noms - Prénoms	Fonctions	Contacts
UPEC UFR S.E.S.S		
ARGOUD Dominique	Maître de conférences Directeur de l'UFR SESS	argoud@u-pec.fr
BEGOT Anne-Cécile	Maître de conférences Co-Responsable du parcours de Master intervention sociale	anne-cecile.begot@u-pec.fr
CAMBON Laurent	PAST	laurent.cambon@u-pec.fr
CHARLES Charlène	Maître de conférences - Coresponsable du DEIS	charlene.charles@u-pec.fr
COSSEE Claire	Maître de conférences - Coresponsable du DEIS	claire.cossee@u-pec.fr
COSTES Laurence	Professeure d'université	laurence.coste@u-pec.fr
DUPUY Laureline	Accueil des étudiants Gestionnaire de Scolarité du DEIS	01 45 17 44 02 laureline.dupuy@u-pec.fr
RATSIMBAZAFY Roselyne	Centre de documentation e.learning	01 45 17 44 13 roseline.ratsimbazafy@u-pec.fr
DE SOUSA Georgres	Responsable gestion financière	01.45.17.44.00 georges.de-sousa@u-pec.fr
FRÉTIGNÉ Cédric	Professeur d'université	cedric.fretigne@u-pec.fr
HERBAUT Nathalie	Responsable administrative	01.45.17.44.61 herbaut@u-pec.fr
Equipe de Formation Continue CHARPENTIER Carole	Responsable et gestionnaire de formation continue	01 45 17 44 92 fc.sess-staps@u-pec.fr
ROBIN Pierrine	Maître de conférences Co-Responsable du parcours de Master intervention sociale	pierrine.robin@u-pec.fr
LACROIX Sébastien	Enseignant (langage informatique) Responsable du département SESS	sebastien.lacroix@u-pec.fr
ENS		
PAPAGEORGIOU Elsa	Formatrice	elsa.papageorgiou@gmail.com
CORTES Sabrina	Directrice du centre de formation	01 40 38 67 02 sabrina.cortes@ensparis.fr
LAMARDELLE Katia	Directrice de l'ENS	katia.lamardelle@ensparis.fr
Responsable du DF3		
ARTAUD Marie Caroline	Formatrice - Coordinatrice pédagogique du DEIS pour l'ANDESI	macaga@wanadoo.fr
LAOUKILI Abdelaali	Formateur	laoukili@neuf.fr

ADRESSES ET PLANS DES LIEUX DE FORMATION

UPEC : LA PYRAMIDE

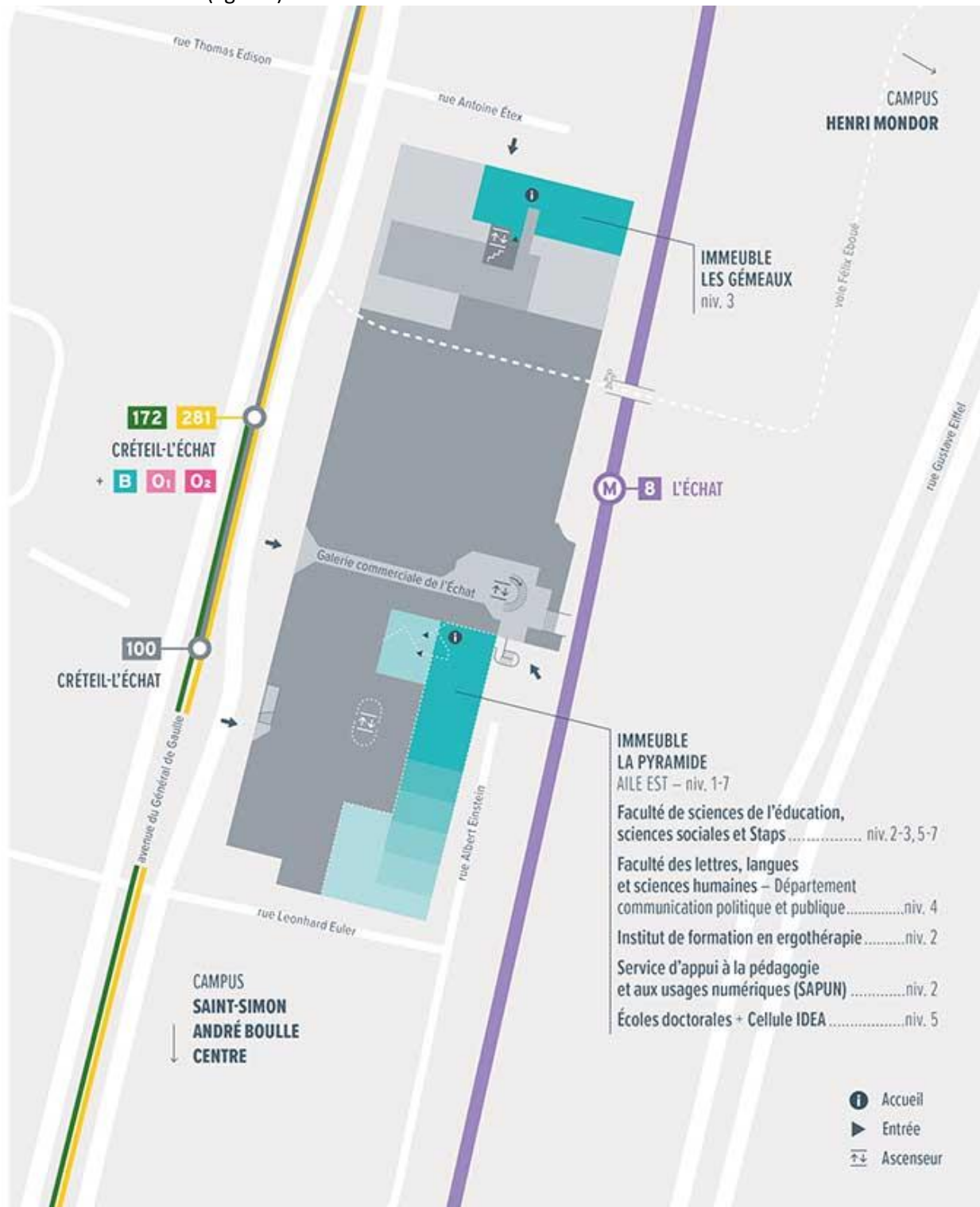
ADRESSE

Site Pyramide

80 avenue du Général de Gaulle

94000 Créteil

Métro : Créteil L'Échat (ligne 8)



UPEC : MAISON DE L'INNOVATION ET DE L'ENTREPRENEURIAT ÉTUDIANT (MIEE)

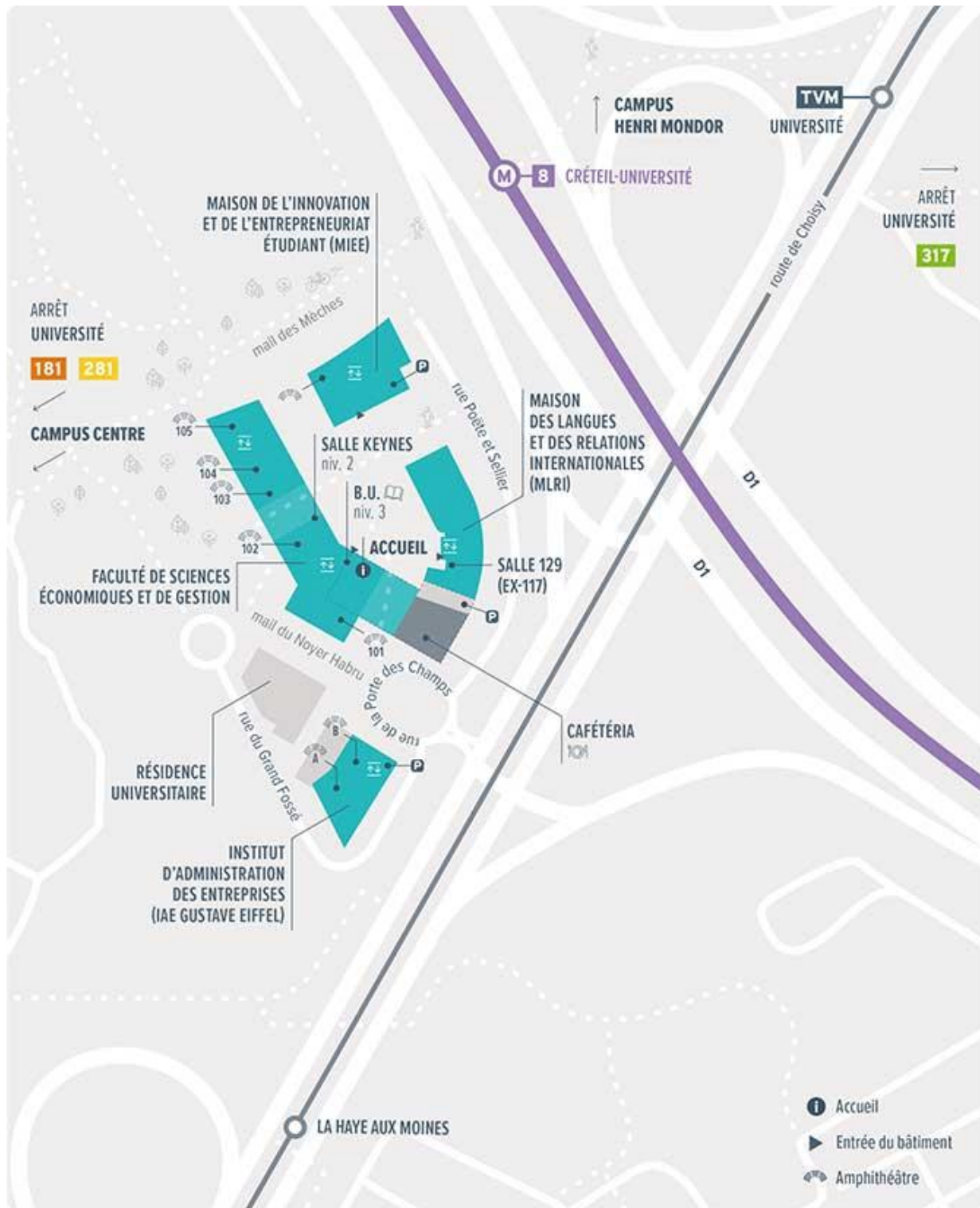
CAMPUS MAIL DES MÈCHES

ADRESSE

Rue Poète et Sellier

94000 Créteil

Métro : Créteil Université (ligne 8)



CONTACT

2, rue de Torcy
75018 PARIS

Tél : 01.40.38.67.00

Fax : 01.46.07.26.19

contact@ensparis.fr

Plan d'accès

Métro : Marx DORMOY (ligne 12)

RER B : Gare du Nord / sortie : La Chapelle

Bus : 60 - 65

